

Edito

Lors de la réunion d'installation du Comité de rivière le 15 octobre 2008, les membres de ce Comité ont choisi de me confier la responsabilité de l'élaboration et du suivi du Contrat de rivière engagé sur le bassin versant de la Tille. Je les en remercie vivement.



Didier REDOUTET

En 2007, une réflexion a permis d'élaborer un dossier de candidature en faveur d'une démarche de Contrat de rivière qui a reçu un avis très favorable de la part du Comité d'agrément du bassin Rhône-Méditerranée rappelant toutefois que la mise en place d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux) devait être initiée parallèlement.

Nous entrons aujourd'hui dans la première phase de réflexion du Contrat qui, par l'intermédiaire des commissions mises en place, aboutira à l'élaboration du programme d'actions à mettre en œuvre. Cette phase sera conduite avec le concours de l'Établissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs (EPTB) et l'appui de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, du Conseil Régional de Bourgogne, de l'Etat, des Conseils Généraux et des différents partenaires associés.

Qualité, quantité, restauration des milieux, inondations seront les principaux axes de réflexion à suivre afin d'être en conformité avec le nouveau SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Cette lettre d'information, qui pourra être évolutive, sera dans un premier temps, un bon moyen d'échange et de communication avec vous sur le bon déroulement du projet.

Il est important, au vu des nombreux enjeux sur un bassin aussi diversifié que le nôtre, que tous les acteurs concernés soient mobilisés et apportent leur contribution à l'élaboration de ce projet afin de le rendre crédible. De nombreuses idées seront à creuser, à prendre, à penser afin que ce Contrat de rivière se fasse sur des projets innovants plutôt que sur une simple réglementation.

Le Président du Comité de rivière

Didier REDOUTET

L'installation du Comité de rivière

Les membres du Comité de rivière se sont réunis pour la première fois à Is-Sur-Tille le 15 octobre 2008 sur invitation de la Préfecture de Côte d'Or afin de procéder à l'installation de cette instance. La composition des membres de ce Comité est définie dans l'arrêté interpréfectoral en date du 11 août 2008. Les 72 membres le composant sont issus des représentants de trois collèges distincts :

- les collectivités territoriales et leurs regroupements (38 membres),
- les usagers (19 membres),
- les services de l'Etat et les établissements publics (15 membres).

Président du Comité de rivière :

Didier REDOUTET, Président du syndicat d'aménagement et d'entretien de la Tille supérieure

Vice-présidents du Comité de rivière :

Francis CLERC, Président du syndicat d'aménagement et d'entretien de l'Ignon supérieur,

Fabrice FILLOD, Président du syndicat d'aménagement et d'entretien de la Tille inférieure,

Jean LANSON, Président du syndicat intercommunal de la plaine inférieure de la Tille (SIPIT),

Michel MAILLOT, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon (COVATI).



Réunion du Comité de rivière, le 15 octobre 2008

Au cours de cette réunion, les membres du Comité de rivière ont procédé à l'élection du Président et de ses quatre Vice-présidents. Les membres élus sont présentés ci-dessous.

Les membres élus au sein du Comité de rivière

Le fonctionnement du Comité de rivière

Afin d'organiser au mieux le fonctionnement du Comité de rivière quatre groupes de travail appelés "commissions thématiques" ont été constitués. Chaque commission est chargée du suivi et de l'élaboration d'un volet du Contrat de rivière. Afin de veiller à la cohérence de ce dernier, un Comité technique examinera chaque projet avant sa validation en Comité de rivière, instance officielle de décision. Un Bureau réunissant le Président et les quatre Vice-présidents a également été mis en place.



Membres du Comité de rivière, 15 octobre 2008

LE COMITE DE RIVIERE

Président : Didier REDOUTET

LE COMITE TECHNIQUE

LE BUREAU

Président et Vice-présidents

LES QUATRES COMMISSIONS THEMATIQUES

"Milieux" :

Aménagement des milieux aquatiques et gestion des risques d'inondation

Responsable : Francis CLERC

"Qualité" :

Lutte contre les pollutions chimiques présentes dans les eaux superficielles et souterraines

Responsable : Fabrice FILLOD

"Ressource en eau" :

Gestion des prélèvements et protection de la ressource en eau

Responsable : Jean LANSON

"Communication" :

Information et sensibilisation

Responsable : Michel MAILLOT

Le fonctionnement du Comité de rivière

Partenaires techniques et financiers du Contrat de rivière :

Les études complémentaires à engager

Afin d'élaborer un programme d'actions cohérent et pertinent à l'échelle du bassin versant de la Tille, des études complémentaires doivent être rapidement engagées.

Chaque commission thématique sera chargée du suivi et de la validation des résultats des études suivantes :

- Commission "Milieux" : chargée du suivi de l'étude "Restauration des milieux aquatiques et gestion des risques d'inondation";
- Commission "Qualité" :

chargée du suivi de l'étude "Evaluation de la qualité des eaux superficielles et souterraines et propositions de gestion";

- Commission "Ressource en eau" : chargée du suivi de l'étude "Définition des volumes prélevables et gestion de la ressource en eau";
- Commission "Communication" : chargée du suivi de l'étude sociologique.

L'ensemble des résultats sera intégré dans le dossier définitif du Contrat de rivière en cours d'élaboration.

Le bassin versant de la Tille

Situé sur le bassin Rhône-Méditerranée, le bassin versant de la Tille draine des eaux alimentant la Saône en rive droite dans sa partie intermédiaire.

Ce bassin versant d'une superficie totale de 1280 km² regroupe 127 communes dont 117 sur le département de Côte d'Or et 10 sur le département de Haute-Marne.

Le réseau hydrographique est dense, surtout dans la partie aval du bassin versant. Au total, plus de 300 kilomètres de rivières s'écoulent sur ce territoire.

Les eaux de la Tille parcourent depuis sa source à Salives jusqu'à sa confluence avec la Saône sur la commune des Maillys environ 85 km.

Les principaux affluents de la Tille sont l'Ignon (45 km), la Norge (33 km), la Venelle (33 km), l'Arnison (18 km), le Crosne (14 km), et le Bas-Mont (8 km).



L'état d'avancement de la démarche de Contrat de rivière

20 Décembre 2007 :

Agrément du Dossier sommaire de candidature en faveur d'une démarche de Contrat de rivière par le Comité de Bassin Rhône-Méditerranée.

1 Janvier 2008 :

Recrutement d'un chargé de mission par l'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône et Doubs (EPTB Saône et Doubs) mis à disposition des structures locales.

11 Août 2008 :

Arrêté préfectoral définissant la composition des membres du Comité de rivière.

15 Octobre 2008, à Is-Sur-Tille :

Réunion d'installation du Comité de rivière.

18 Novembre 2008, à Is-Sur-Tille :

Réunion du Comité technique.

21 Janvier 2009, à Is-Sur-Tille :

Réunion de la Commission thématique "Communication".

4 Février 2009, à Is-Sur-Tille :

Réunion de la Commission thématique "Qualité",
Réunion de la Commission thématique "Milieux".

Les étapes à venir en 2009

Réunion du Comité technique

Réunion du Comité de rivière

Réunions des quatre Commissions thématiques pour le suivi et la validation des études en cours



La Venelle, à Vaillant



La Tille, à Crecey-Sur-Tille



La Norge, à Orgeux



L'Ignon, à Frenois



La Tille, aux Maillys

Comité de rivière Tille :



Président :
Didier REDOUTET

Vice-présidents :
Francis CLERC, Fabrice FILLOD,
Jean LANSON, et Michel MAILLOT.

Contact :

EPTB Saône et Doubs - Délégation d'IS-SUR-TILLE
4 allée Jean-Moulin - BP16 - 21 120 IS-SUR-TILLE
Tel : 03-80-95-30-16 / 06-71-45-96-25

Lettre d'information :

Directeur de la publication : Didier REDOUTET
Coordination : Bureau du Comité de rivière Tille (Didier REDOUTET, Francis CLERC, Fabrice FILLOD, Jean LANSON, Michel MAILLOT)
Rédaction, conception et réalisation : EPTB Saône et Doubs
Impression : Mars 2009 - 350 exemplaires
Document financé par :

